



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2023.04.19

Commune de Plougestel-Daoulas (29470)

OBJET

Séance du 13 avril 2023

**Budget supplémentaire 2023 -
Port de Lauberlac'h Four à chaud**

DATE DE CONVOCATION

07 avril 2023

Nombre de Conseillers : 33

Nombre de présents : 31

Nombre d'absents : 1

Procurations : 1

Nombre de votants : 32

Vote

Ayant voté pour 32

Ayant voté contre 0

S'étant abstenu 0

N'ayant pas pris part au vote 0

L'an 2023 à 18H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire.**

Etaient présents :

Dominique CAP, Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard NICOLAS, Gwenaëlle GOUENNOU, Jean-Paul TOULLEC, Françoise MORVAN, Michel CORRE, Nathalie BATHANY, Yvan LACHUER, Claudine ORVOEN, Stéphane MICHEL, Brigitte DENIEL, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, Haoua LE GALL, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, François THOUROUDE, Tiphaine BOISSON, Guillaume PARANT, Aude BURGER-CUZON, Stéphane LE GALL, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Kristen LE BLEIS, François CORRE, Damien RIVIER, Xavier LE GALL

Etaient absents :

Julie MERCIER

Etaient représentés :

Loise QUERE À Sylvain GANGLOFF

Budget supplémentaire 2023 - Port de Lauberlac'h Four à chaux**Rapporteur :****Jean-Jacques ANDRE 2ème Adjoint au Maire****Exposé :**

Le budget supplémentaire étant un acte d'ajustement, il permet d'effectuer l'inscription de dépenses courantes non inscrites pour le budget primitif dans leur intégralité. En effet, les comptes de gestion et comptes administratifs n'ayant pas été arrêtés au moment du vote du budget primitif, le budget supplémentaire va permettre d'ajuster les résultats votés par anticipation lors des BP 2023.

Par rapport, aux résultats anticipés inscrits au BP 2023 et aux résultats définitifs de 2022, des ajustements sont nécessaires :

	Section de fonctionnement	de	Section d'investissement
Résultat définitif 2022	2.038,67		14.036,53
Résultat anticipé 2022 inscrit au BP 2023	2.038,67		15.888,27
Ecart	0,00		1.851,74

Afin de tenir compte de cette situation, les écritures ci-dessous sont proposées :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Op° 0802 - 2135 - Installation générale	1.851,74	001 - Résultat d'investissement reporté	1.851,74
TOTAL	1.851,74	TOTAL	1.851,74

Délibération :

Après avoir entendu l'exposé et après avoir délibéré les membres du Conseil municipal décident :

- D'approuver le budget supplémentaire du budget annexe « Port de Lauberlac'h – Four à chaux » comme susvisé

Projet de délibération soumis à la :

Séance plénière des commissions 2020-2026 du 06 avril 2023

Délibération du Conseil Municipal : Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 avril 2023

**Le Maire,
Dominique CAP**



**Le secrétaire de séance,
Rémy JEZEQUEL**



Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Affiché le **CERTIFIE EXECUTIF** par le Maire

ID : 029-212901896-20230413-2023_04_19-AR

Transmis à la Préfecture le 18 avril 2023
Publié le 19 avril 2023